

Date de convocation
le 28/05/2021

**SEANCE ORDINAIRE
DU 04 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatre juin, vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HAZARD Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mrs et Mmes G HAZARD, S DUFOSSÉ, D PIERRU, B PENELLE, G SABRAS, A CALIPPE, J MELLIER, S MOITRELLE, S SABLON, M LALOUX, L DUHAMEL et M BOUTILLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Janick MELLIER

JB Mabilie donne pouvoir à Mr Sablon
Mme Candas donne pouvoir à Mme S Moitrelle

I – COMPTE RENDU DU 12 AVRIL 2021

Mme Pierru signale une erreur au niveau du compte rendu précédent concernant le titre Budget 2020, c'est une erreur de frappe, il faut corriger et mettre 2021. Le conseil vote et accepte, l'erreur sera corrigée et le compte rendu est accepté à l'unanimité.

II – DEMISSION DE MR RENAUX

Mr Renaux explique Les raisons de son départ de son poste de 2^{ème} Adjoint et de conseiller. Il explique qu'il ne voulait plus servir de bouclier entre Mr le Maire et la 1^{ère} Adjointe. Mr Renaux souhaite une bonne continuation pour la suite à l'ensemble de équipe.

Monsieur le maire remercie monsieur Renaux pour la qualité du service accompli durant toute cette année et surtout pour sa disponibilité. Il sera regretté par beaucoup de membres du conseil et par l'ensemble des employés.

III – ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Mr le Maire demande s'il y a des candidats pour le poste de deuxième Adjoint.

Mr Marc LALOUX et Mr Simon DUFOSSE se proposent.

Après trois votes consécutifs donnant des résultats identiques 7 voix pour Mr LALOUX et 7 voix pour Mr DUFOSSE, Mr LALOUX est élu 2^{ème} Adjoint grâce au bénéfice de l'âge.

IV – POINT SUR LES DOSSIERS DES SUBVENTIONS EN COURS

Un tableau a été distribué à chaque conseiller

	HT	TTC	Subventions	Montant charge commune	FCTVA 15% 2022	Reste à charge	Détail des subventions	
							Etat	Région
Eglise	57830.27€	69396.32€	57830.27€	11566.05€	1734.91€	9831.15€	20% :11566.06€	50% 28915.13€
Vestiaires	16105.00€	19327.00€	12079.36€	7247.64€	1087.15€	6061.49€	DSIL40% 6442.36€ DETR35%5637€	
Stade	6672.00€	8006.40€	2000.00€	6006.40€	900.96€	5105.44€		
Rambarde Mairie	4666.66€	5600.00€	2555.00€	304.00€	456.75€	2588.25€	DETR 35% 1555€	
TOTAL	85273.93	102329.72	74464.63	27865.09	4179.76	23685.33		

Les projets de toiture du vestiaire foot, de la ferme de la salle polyvalente et de la rambarde de la mairie sont terminés alors que le projet de restauration de l'église en est pour l'instant qu'au stade de la demande de subventions.

V – PRESENTATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Le pré-rapport du bilan sanitaire effectué par monsieur Brassart, architectes D.P.L.G a été adressé sous forme numérique à l'ensemble des conseillers. Monsieur Hazard précise que l'édifice a été réalisé en plusieurs tranches à différentes périodes. La tour de guet daterait du 15^{ème} siècle, la chapelle du 16^{ème} et enfin la nef qui rassemble les deux précédentes structures, du 19^{ème} siècle. L'architecture atypique et les matériaux utilisés au cours de la construction font de cette église un des joyaux très prisés en terme de patrimoine pour notre commune. Malheureusement, les aléas du temps ont détérioré en partie quelques éléments de sa structure en partie basse mais aussi intermédiaire ainsi que la couverture du clocher. Des travaux d'urgence sont à réaliser et les partenaires financiers comme la Région, le Département et l'état sont prêt à nous soutenir. Les dossiers de demande de subventions sont en cours. Espérons qu'ils aboutiront.

VI – POINT SUR LES DEUX CIMETIERES

Madame Pierru, première adjointe, confirme la nécessité d'agrandir le cimetière d'Huchenneville en rachetant le terrain attenant actuellement exploité par un agriculteur. Ce projet a déjà été validé par le conseil.

Mr le Maire explique que malgré tout, il faut rationaliser les espaces en opérant quelques modifications. Par exemple en diminuant les dimensions du jardin du souvenir et en utilisant une rangée complète d'emplacements restée vacante. Il propose de déplacer le colombarium, ayant eu l'accord écrit des souscripteurs.

Plusieurs devis ayant été demandés, le conseil accepte à l'unanimité le déplacement du colombarium pour 600 euros HT.

VII – CONVENTION AVEC CG80 POUR ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection)

Le conseil décide d'attendre et de voir l'orientation des autres communes avant de prendre une décision.

VIII TABLEAU DES EFFECTIFS

Les effectifs de la Mairie

*Le service technique

2 agents techniques principal de 2^{ème} classe à temps complet.

1 agent technique à 5h/semaine

* Le Secrétariat

1 agent administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

IX – PRESENTATION DU DEROULEMENT DES ELECTIONS DU 20-27 JUIN 2021

Mr le Maire explique que, cette année, la double élection nécessite un grand nombre d'assesseurs. Plus d'une trentaine. Il remercie à cette occasion les bonnes volontés. Un schéma indique que les votants ne devraient pas se croiser à l'intérieur des bureaux de vote s'ils suivent le fléchage au sol. Ils rentreront par la porte de la salle de réception pour sortir par la porte du bureau du maire. Port du masque, lavage des mains et respect des distances seront de mise.

Mr Simon Dufossé intervient à cette occasion pour demander au maire pourquoi il a soutenu la liste emmenée par Stéphane Haussoullier et Sabrina Holleville alors que l'équipe en place se voulait politique.

Mr le maire répond que suite à un appel de monsieur Haussoullier, il a adressé un message à ce dernier lui indiquant que la municipalité d'Huchenneville ne voulait pas se voir attribuer une quelconque étiquette politique mais que néanmoins, compte tenu des candidats en lice, il lui semblait que c'était Stéphane Haussoullier qui défendait le mieux les intérêts des petites communes rurales. Une copie du message transmis est remise à Mr Simon Dufossé.

X – QUESTIONS DIVERSES

Mr Janick Mellier demande l'autorisation d'utiliser le préau du terrain de football de la commune pour un anniversaire.

Le conseil accepte exceptionnellement car la salle polyvalente est indisponible.

Mr le maire demande s'il ne serait pas opportun compte tenu du dé-confinement envisagé au mois de juillet, de prévoir un rassemblement festif auquel pourrait assister la population d'Huchenneville en respectant bien entendu le protocole sanitaire du moment.

Mr Simon Dufossé propose une retransmission de la finale de la coupe d'Europe de foot sur grand écran avec buvette sur le terrain de football.

Deux choix s'offrent à nous pour l'organisation de cet événement soit en régie communale, soit en comité des fêtes sous forme d'association.

L'ensemble du conseil accepte le principe de cette proposition.

Séance levée à 22 heures